



Premier syndicat de
Côte d'Or

Le Bulletin

INFOS Côte d'Or

N°133 Juillet 2011

CAP de mutations du 04/07/2011 Filière Gestion Publique
Mouvement du 01/09/2011

Une CAP de gestion de la pénurie, pour continuer, avec 2 départs du département pour aucune arrivée. Interrogée sur les raisons qui ont fait que 4 agents ont attendu sans succès une mutation prioritaire pour notre département, la direction locale nous a répondu qu'il s'agissait là d'une décision de la Direction Générale qui a estimé que la Côte d'Or n'était pas encore suffisamment en détresse pour nécessiter des arrivées. Plus exactement, la pénurie de personnel est tellement généralisée que bientôt plus personne ne pourra bouger. La sclérose guette la DGFIP !!

Ont donc été décidés les mouvements suivants, votés à l'unanimité :

Rémy Roussieau (C) de Dijon-OPH vers CSP-CHORUS
Luc Leriche (C) de la Trésorerie de Semur-en-Auxois vers Dijon-OPH
Séverine Millot (B) de TG-Contrôle Budgétaire en Région vers Dijon-Banlieue-Amendes
Valéry Timmers (B) de la Trésorerie de Montbard vers Dijon-CHU
Alain Reygner (C) de Dijon – Municipale vers l'Equipe Départementale de Renfort
Philippe Brassart (B) du Service Ressources Humaines vers Dijon-Municipale
Dominique Laroche (B) du SIP Dijon Nord vers la Trésorerie de Beaune (mouvement effectif au 01/12/2011)

A noter que 3 travailleurs handicapés devraient rejoindre le département d'ici mars 2012.

Ponts naturels : état des lieux

Rappel d'un mail du service des Ressources Humaines. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés pour « financer » ces journées :

Après avis du CTPD du 1er février dernier, les ponts naturels suivants ont été retenus pour l'année 2011 : 3 juin, 15 juillet et 31 octobre. Les services de la DRFiP seront donc fermés à cette occasion.

Modalités de financement des ponts naturels :

Les ponts naturels pourront être financés dans les conditions suivantes :

- jours de congé annuel
- jours de réduction du temps de travail (RTT)
- jours épargnés sur le compte épargne-temps
- récupérations d'horaires variables

*Une autorisation d'absence exceptionnelle pourra également être positionnée prioritairement par l'agent sur le pont naturel de son choix. Il est précisé qu'**une seule journée d'autorisation d'absence exceptionnelle** est accordée au titre de l'année 2011 pour le financement d'un des ponts naturels, les autres ponts naturels devant être financés par les modalités énoncées précédemment.*

Précisions complémentaires relatives à la journée d'autorisation d'absence exceptionnelle :

L'agent qui serait absent des services aux dates des ponts naturels retenus pourra prétendre à consommer librement la journée d'autorisation d'absence exceptionnelle à une date ultérieure (en tout état de cause avant le 31/12/2011).

La journée d'autorisation d'absence exceptionnelle qui n'aurait pas été consommée au titre de 2011 ne pourra ni faire l'objet d'un report sur l'année suivante, ni être placée sur un compte épargne-temps.

Pour les agents exerçant à temps partiel, il n'est pas prévu de proratiser la journée d'autorisation d'absence exceptionnelle. Lorsque le pont naturel est placé sur une demi-journée travaillée par l'agent au titre du temps partiel ou pour les agents dont la durée hebdomadaire du travail est fixée à 4,5 jours, l'autorisation d'absence exceptionnelle pourra être fractionnée en demi-journées.

Visites de Postes et Services

TRESORERIE DIJON-MUNICIPALE

Même si la Trésorerie est installée sur 2 étages, l'ambiance du poste est excellente. Il est à noter un manque de lumière dans le bureau central du rez-de-chaussée, mais les agents sont satisfaits des locaux du fait notamment de sa situation au centre ville. La quantité de travail est importante et les agents attendent avec impatience l'arrivée de leur nouveau collègue début mai. Aucun problème n'est constaté dans les applications AGORA et HELIOS.

Suite à une question d'une des personnes du poste au sujet des listes d'aptitude il est rappelé la position nationale de la CGT qui est contre ce système et demande l'organisation d'un **vrai** examen professionnel. Au niveau local la CGT, contrairement aux autres syndicats présents lors de la CAP, s'est abstenue considérant qu'il n'est pas de son devoir de choisir parmi les collègues qui sont les plus compétents.

Les agents du postes se posent des questions concernant l'avenir de la gestion des collectivités au sein de la DGFIP.

Nous avons aussi rappelé les positions de la CGT qui exige un montant minimum de 1600 euros pour tous les jeunes en début de carrière, le maintien de l'action sociale telle qu'elle existe (colonies de vacances,...) et qui dénonce l'application du NES sous cette forme .

TRESORERIE DE POUILLY EN AUXOIS

Suite à la fusion des trésoreries de Pouilly en Auxois, Bligny et Arnay le Duc en une seule trésorerie, les agents doivent supporter une charge de travail plus importante pénalisée par les permanences assurées à Bligny (3 demies journées par semaine) et à Arnay le Duc (3 demi journées par semaine); soit le travail d'un agent sur une semaine. A noter que pendant les vacances , les trésoreries de Bligny et Arnay le Duc sont fermées; les permanences ne sont pas assurées. Bligny a peu de réception sauf aux périodes d'échéance des impôts; Arnay a une réception plus importante. De plus, ces deux postes rencontrent des problèmes graves au niveau de la sécurité (une personne par permanence avec un système de sécurité défaillant, et lors du dégagement de la caisse). L'effectif de cette trésorerie est au complet soit 8 personnes dont 4 à 80%.

Les locaux sont neufs, agréables mais ne peuvent pas accueillir plus de personnel car trop justes. Les agents doivent gérer les ATD, les taxes d'habitation, foncières et impôt sur le revenu (si les quotes sont inférieures à 10000€). Grâce à une forte implication de leur chef de service et une forte entente entre les collègues, les tâches sont assurées.

Mais malheureusement, leur chef de service doit être nommé sur un autre poste car la trésorerie de Pouilly doit accueillir un RP (receveur principal) . Pas de départ en retraite prévu dans les 3 ans à venir et une demande de mutation vers un autre département bloquée encore 2 ans.

TRESORERIE DE SEMUR EN AUXOIS

Nous avons évoqué les problèmes de mutations, d'élections syndicales, d'AGORA. Aucune demande de travaux pour améliorer leur quotidien n'ont été prises en compte depuis deux ans au motif qu'un jour où l'autre ils devront déménager au centre des finances publiques situé dans l'ancienne gare.

Des collègues ont déploré le manque d'information en ce qui concerne la préparation du concours interne d'inspecteur élève ainsi que les concours internes C1 à CP.

Bonnes vacances à toutes et à tous !!